

Juin 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

# *CREBA et LA FEDERATION DES PARCS NATURELS REGIONAUX DE FRANCE deviennent partenaires*



*Éric BRUA, directeur de la FPNR et Andrés LITVAK, coordinateur de CREBA, signent la convention de partenariat entre CREBA et FPNRF le 15 juin 2019*

Une convention de partenariat a été signée entre les membres fondateurs du Centre de ressources sur la Réhabilitation responsable du Bâti Ancien (CREBA) et la Fédération des parcs naturels régionaux de France (FPNR) le 14 juin 2019 dans le cadre d'une journée organisée par la FPNR au siège de la Banque des Territoires à Paris dédiée à *l'éco-construction et l'éco-rénovation*.

Les objectifs principaux de ce partenariat sont de :

- Développer dans les territoires une réhabilitation responsable du bâti traditionnel
- Promouvoir conjointement la réhabilitation du bâti ancien à la croisée des enjeux environnementaux et patrimoniaux
- Participer activement à des actions de communication sur ce sujet
- Partager et relayer les ressources bibliographiques et retours d'expériences sur ce sujet
- Participer aux Groupes de Travail thématiques (mis en place et structuration du label dédié à la restauration énergétique des bâtiments patrimoniaux)

La Fédération des Parcs naturels régionaux représente l'ensemble des Parcs naturels régionaux français situés en territoires ruraux habités, reconnus au niveau national pour leur forte valeur patrimoniale et paysagère. Ils s'organisent autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la préservation et la valorisation de leur patrimoine. Ces territoires ont vocation à être des lieux d'expérimentation et à développer, dans l'intérêt général, des démarches innovantes, ce qui les conduit à identifier et promouvoir des bonnes pratiques afin de favoriser la préservation de la biodiversité et des paysages. Les questions d'architecture, de patrimoine, de développement de filières locales en matière de matériaux, de mise en place de stratégies de rénovation thermique concernant notamment le bâti ancien emblématique des savoir-faire des territoires interpellent les Parcs et les collectivités adhérentes. Agir sur la qualité du bâti ancien contribue pleinement aux objectifs culturels socio-économiques et environnementaux qu'ont ensemble les PNR de France.

Le CREBA, qui est au cœur de cette démarche, a été mis en ligne en octobre 2018 dans le cadre du Programme PACTE, créé par cinq membres fondateurs : le Cerema, l'Ecole Nationale des Arts et Métiers Paris Tech (AM Paris Tech – ENSAM Cluny), L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse - Laboratoire de Recherche en Architecture de Toulouse, l'Association Sites et Cités remarquables de France et Maison Paysanne de France. Destiné aux acteurs de la construction pour une approche globale de la réhabilitation du bâti ancien, cet outil associe la recherche de la performance environnementale, le respect des valeurs patrimoniales et architecturales et la prise en compte des spécificités techniques et physiques des constructions traditionnelles. CREBA met à disposition, de manière centralisée et structurée, des ressources techniques et scientifiques et des retours d'expériences existant sur ce sujet.

Pour suivre l'actualité du projet et partager ses propres ressources et expérimentations : rdv sur [LinkedIn](#), [Twitter](#) et [Facebook](#)

Pour s'inscrire à la lettre d'information, rdv sur le portail [www.rehabilitation-bati-ancien.fr](http://www.rehabilitation-bati-ancien.fr)

**Contact presse** : Marie LE SCOUR, chargée de communication CREBA - 09 72 49 97 02 - [contact@rehabilitation-bati-ancien.fr](mailto:contact@rehabilitation-bati-ancien.fr)